



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**

Distr.  
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/54/31/Add.1  
19 mars 2008

FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE EXECUTIF  
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL  
Cinquante-quatrième réunion  
Montréal, 7-11 avril 2008

**Addendum**

**PROPOSITION DE PROJET : RÉPUBLIQUE DOMINICAINE**

Cet addendum est émis afin de :

- **Remplacer** « En attente » **par** « Pour approbation globale » à la page 2
- **Ajouter le paragraphe 10bis :**

10bis. Depuis la rédaction du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/54/31, le Secrétariat, qui s'inquiétait au sujet de la ventilation du budget portant sur l'unité de gestion, a reçu des explications de la part du PNUD. Celui-ci a indiqué une erreur de transfert de chiffres et a fourni des informations supplémentaires concernant le budget de l'unité de gestion et du secteur des solvants. Après avoir reçu ces clarifications, le Secrétariat a achevé l'examen de cette demande de financement de tranche.

- **Remplacer le paragraphe 11 par :**

11. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation globale de la quatrième tranche du plan d'élimination et des coûts d'appui associés, au niveau de financement indiqué dans le tableau ci-dessous :

	<b>Titre du projet</b>	<b>Financement du projet (\$US)</b>	<b>Coût d'appui (\$US)</b>	<b>Agence d'exécution</b>
(a)	Plan de l'élimination finale des substances de l'Annexe A (Groupe I) : (quatrième tranche)	211 600	15 870	PNUD

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

Par souci d'économie, le présent document a été imprimé en nombre limité. Aussi les participants sont-ils priés de se munir de leurs propres exemplaires et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.